



VILLENEUVE  
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

## EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N°                    du

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00064** du **06 MAI 2024**  
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e)                    18 BIS RUE FRANKLIN  
94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

En vue de la réalisation :    Dans le cadre du programme d'isolation de façade mené par  
SNCF Réseau, remplacement des menuiseries actuelles par de nouvelles équipées de  
vitrage acoustique.

Les menuiseries actuelles déjà en PVC blanc seront remplacées par de nouvelles  
menuiseries en PVC blanc (aucune modification d'aspect).

Sur un terrain sis                282 RUE DE PARIS  
Cadastré                            AE222

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service  
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **06 MAI 2024**

Le Maire,  
Le Maire,  
Pour le Maire et par délégation  
Kati CABILLIC  
et de l'urbanisme.  
Philippe GAUDIN

### PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,  
Nous soussigné,                    Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,  
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet  
de la décision municipale n° **DP 94078 24 00064** du **06 MAI 2024** a été affichée en  
Mairie du                    au                    conformément aux textes en vigueur.  
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,